

**Chouette,
c'est la rentrée !**



À LA UNE

RÉPUBLIQUE EN TÊTE [S]

Des rencontres, des conférences, des spectacles, des expositions... République en tête[s], c'est le grand rendez-vous d'ouverture de la saison culturelle.

Se questionner ensemble sur l'année Charlie, élargir les horizons et lutter contre l'intolérance : c'est le fondement de cet événement ouvert aux grands comme aux petits.

Retrouvez le programme en détail dans la partie centrale de cette édition.

LESTEMPS FORTS :

Expo La presse à la une
(histoire de la presse et dessins de Pétillon, Lindingre, Kiehl et Malingrèy)
du 10 septembre au 4 octobre
Galerie Mme de Graffigny

Conférence d'Annie-Paule Derczansky, en partenariat avec l'ADA
Jeudi 17 septembre à 20h30
Domaine de l'Asnée / Espace ADA

La rentrée des Hebdos
Jeudi 24 septembre 2015 à 20h30
Salle Jean Ferrat, Les Ecraignes

Jean-Claude Dreyfus lit Zola
Les samedi 26 septembre à 20h45 et dimanche 27 septembre à 15h00
Gratuit sous réservation
Salle Jean Ferrat, Les Ecraignes

Inauguration de l'expo sur le domaine public et apéro républicain
Dimanche 27 septembre à 11h30
Parc Mme de Graffigny

Un d'eux nommé Jean
Théâtre de la Roële
Durée : 1h00
Vendredi 9 octobre à 20h45
Samedi 10 octobre à 19h30 et dimanche 11 octobre à 16h00

L'édito



François WERNER
Maire de Villers-lès-Nancy

La rentrée est là, avec son cortège de bonnes résolutions et les changements qui en découlent.

L'action municipale et votre Villers Nouvelles n'y font pas exception ! Nous voulons être, encore plus que l'an dernier, au charbon pour traiter tous les sujets du quotidien pour le rendre plus facile, plus agréable, plus solidaire. Bien sûr, en première ligne en septembre, nous trouvons la rentrée scolaire et ses innovations. Pour que les enfants et leurs familles bénéficient au maximum des possibilités offertes en dehors du temps scolaire, la municipalité, dans un contexte budgétaire très difficile, accentue ses efforts : les activités TAP restent gratuites pour tous, les tarifs de la cantine baissent pour les enfants villarois, et une mesure astucieuse va permettre de déduire les frais de garde scolaire des impôts ! Et derrière ces arguments sonnants et trébuchants, une équipe surmotivée a préparé la rentrée avec beaucoup de soin.

Et voilà un autre changement de votre magazine : vous y trouverez plus souvent les visages qui tous les jours œuvrent au sein de la municipalité, comme dans les associations, pour que notre ville soit accueillante : référentes des foyers de personnes âgées, directeurs du Théâtre de la Roële, responsables du COS Volley et Handball, vous les croiserez au fil de ce numéro pour découvrir leurs actions.

Villers Nouvelles est aussi plus proche des quartiers, avec des visages mais aussi des questions qui touchent à la vie dans nos trois quartiers : Clairlieu, Placieux-Mairie et Village-Val.

Ces liens du quotidien sont essentiels pour bien vivre ensemble. Mais nous savons aussi qu'ils ne suffisent pas, et que, si notre société est solide, c'est parce qu'elle repose sur des valeurs et des bases communes, profondément ancrées en nous. Ces valeurs et ces bases, elles ont été gravement, brutalement attaquées lors des attentats du 7 et 9 janvier 2015. Elles le seront peut-être à nouveau. Mais ces attaques ignobles ont au moins permis le formidable sursaut du 11 janvier où chacun s'est attelé à défendre les fondements de notre société.

Au moment où certains s'interrogent sur le sens et les résultats du 11 janvier, voire sur son utilité, nous avons voulu participer au débat avec la manifestation **République en Tête(s)** qui rythmera notre rentrée avec une succession de temps forts où chacun pourra réfléchir, faire réfléchir et se distraire ou se laisser surprendre ! Je vous invite à en découvrir le programme dans la partie centrale de ce numéro et surtout à participer !

Très bonne rentrée à tous !

SOMMAIRE

À la une 2	Dossier spécial rentrée 7-19	3 quartiers, 3 questions 20 à 25
République en tête[s]	Education & jeunesse 8-9	En bref 26 à 28
Édito 3	Sports 10-11	Agenda 29 à 32
En bref 4 à 5	Urbanisme 12-13	Comptes-rendus du 33-34
Tous au marché ! 6	Solidarité 14-15	conseil municipal
	Seniors 16-17	Tribunes libres 35
	Culture 18-19	





AMÉNAGEMENT DES PLACETTES À CLAIRLIEU

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la Ville souhaite mettre en œuvre une démarche innovante et participative autour des placettes du quartier Clairlieu.

En effet, des Villarois, dont les habitations sont situées sur les différentes placettes, sollicitent tout au long de l'année la commune pour procéder à des aménagements divers en lien avec le stationnement et les espaces verts.

Afin de permettre la bonne réalisation des différents services publics assurés par le Grand Nancy (ramassage des ordures ménagères, déneigement, entretien de la voirie et des espaces publics), la commune a donc demandé à la Communauté urbaine l'étude d'un aménagement harmonisé par type de placette (au nombre de 96 dans la commune) afin de répondre aux souhaits formulés par les riverains quant au cadre de vie, aux espaces verts associés et au stationnement, tout en permettant la bonne exécution des services publics urbains.

Dès l'automne, une placette sera choisie afin de bénéficier d'une approche expérimentale, associant le Grand Nancy, la commune de Villers-lès-Nancy et le Conseil municipal d'enfants.



RÉSEAU STAN, QUASI PAS DE CHANGEMENT DANS LES HORAIRES

Les horaires sur le réseau Stan, pour les lignes 6 et 16, entrent en vigueur le 31 août 2015. Le trafic, adapté aux besoins des usagers ne subit qu'un changement le dimanche.

Pour la ligne 6 :

- semaine scolaire : fréquence identique à l'offre actuelle (20 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses)
- semaine de vacances scolaires : fréquence identique à l'offre actuelle (20 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses)
- samedi : fréquence identique à l'offre actuelle (60 minutes le matin et 30 minutes l'après-midi)
- dimanches et jours fériés : fréquence de 60 minutes toute la journée (au lieu de 60 minutes le matin et 30 minutes l'après-midi), amplitude modifiée passant de 7h30 à 20h30 (au lieu de 6h30 à 21h.)

Pour la ligne 16 :

- semaine scolaire : fréquence identique à l'offre actuelle (20 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses)
- semaine de vacances scolaires : fréquence identique à l'offre actuelle (20 minutes en heures de pointe et 60 minutes en heures creuses)
- samedi : fréquence identique à l'offre actuelle (60 minutes le matin et 30 minutes l'après-midi)
- dimanches et jours fériés : fréquence de 60 minutes toute la journée (au lieu de 60 minutes le matin et 30 minutes l'après-midi), amplitude modifiée passant de 7h30 à 20h30 (au lieu de 6h30 à 21h.)

Plus d'infos sur www.reseau-stan.com

PENSEZ AUSSI AU VIB' !

Mis en place pour les seniors villarois de 70 ans et plus, le Vib' c'est une autre manière de se déplacer à Villers-lès-Nancy, en complément du réseau Stan, pour les trajets du quotidien. La réservation s'effectue au 03 83 28 21 21.

Plus d'infos sur www.villerslesnancy.fr

ZOOM SUR LA NOUVELLE SALLE DES MARIAGES

« Il faut se marier là parce que c'est le lieu de tous, c'est un lieu pour tous, qui symbolise la beauté, le passé et l'avenir et un moment de bonheur » disait le maire, François Werner, en inaugurant la nouvelle salle des mariages, au château M^{me} de Graffigny, en mai 2015.

Cette nouvelle salle des mariages, nichée au cœur de la demeure du XVIII^e siècle de M^{me} de Graffigny et entourée d'un parc remarquable de 7 hectares, lève le voile sur le patrimoine de la commune. Cette salle, grâce à ses lignes épurées, son absence de tentures et ses lustres d'origine associés à un éclairage plus contemporain, a tout pour plaire... On y a dit oui tout l'été. On lui dit oui encore tout au long de l'année !



CHANGEMENT D'HORAIRES POUR L'ACCUEIL DE LA CPAM

À compter du 1^{er} septembre 2015, l'accueil à destination des assurés de la CPAM sera ouvert les vendredis de 8 heures à 12 heures et sur rendez-vous les vendredis après-midi. Les rendez-vous pourront être pris par téléphone au 3646 (de 8 heures à 17 heures).

VIVEZ LE CONSEIL MUNICIPAL EN LIGNE !

Villers-lès-Nancy devient la première commune française équipée par CitizenCam, start up villaroise, pour enregistrer et retransmettre ses conseils municipaux.

Les administrés pourront bientôt assister, par internet, aux conseils municipaux de leur commune. La Ville a en effet décidé d'offrir aux citoyens de voir et revoir les séances des conseils municipaux en ligne. Ceci permettra de sensibiliser les citoyens au travail des élus, en toute transparence et en toute équité.

Pour répondre à ces objectifs, la commune a choisi la solution innovante CitizenCam, solution d'enregistrement et de diffusion multi-caméras et multi-vues, développée par la société nancéienne Bh-Consulting.

Si plusieurs communes du Luxembourg sont déjà équipées, Villers-lès-Nancy devient la première commune de France à l'adopter.

Au-delà d'être une solution économique, CitizenCam respecte l'équité en assurant l'égalité de traitement de l'ensemble des élus. En effet, en choisissant à tout moment la vue qui les intéresse, les citoyens internautes peuvent focaliser sur des élus de la majorité ou de l'opposition.

Les conseils municipaux se dérouleront dès septembre 2015 dans le hall de l'hôtel de Ville afin de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'occasion de révéler ici en image l'ancienne salle du conseil : un patrimoine *seventies* indéniable !

Pour compléter cet accueil, rendez-vous sur Ameli, le site de la CPAM, accessible depuis internet, les tablettes et les smartphones.

Ameli, c'est aussi une solution plus simple et plus rapide pour consulter vos remboursements, obtenir une attestation, commander votre carte européenne d'assurance maladie, déclarer votre nouvelle adresse, signaler la perte ou le vol de votre carte Vitale, contacter votre caisse par e-mail...

Rendez-vous sur www.ameli.fr



LE MARCHÉ, C'EST DEUX FOIS PAR SEMAINE !

Fruits, légumes, fromages, œufs, herbes, plantes, viande... Le marché, c'est l'occasion de répondre à un ravitaillement de saison, mais pas seulement...

Voici les 5 bonnes raisons de vous y rendre :

Les produits sont garantis hyper frais puisque les maraîchers viennent en général des environs. C'est la raison pour laquelle vos haricots verts auront plus de saveur que ceux qui sont importés du Kenya. Et comme ils n'ont pas fait le tour des continents, vous pouvez être fiers d'avoir fait un geste pour la planète !

Les produits sont parfois moins chers, les commerçants devenant souvent généreux en fin de journée.

Vous êtes servis par des « vraies » personnes capables de vous conseiller et aussi, de vous reconnaître... Donc d'anticiper sur vos habitudes.

Vous gardez la forme puisque vous essayez d'y aller à pied. On se dégourdit les jambes : c'est bon pour tout !

Vous conservez un lien avec les autres, contrairement à l'anonymat qui règne dans les grands hypers de l'agglomération.

Bref, à Villiers, vous avez deux fois plus de chances de faire votre marché :
- le mercredi, tout bio et 100% local, de 15h00 à 18h30, devant le restaurant scolaire M^{me} de Graffigny, rue Albert I^{er}
- le samedi à Clairlieu, de 8h00 à 13h30, sur le mail Jean Fléchon.



DOSSIER SPÉCIAL RENTÉE

LA RENTÉE, C'EST
L'AFFAIRE DE TOUS
ET PAS SEULEMENT
DE NOS PETITES
TÊTES BLONDES !
ALORS DÉCOUVREZ
AU FIL DES PAGES
DE CE DOSSIER
LA RENTÉE
SOCIALE, SOLIDAIRE,
SPORTIVE,
CULTURELLE... TOUT
CE QU'IL FAUT
SAVOIR EST ICI !

VIE SCOLAIRE

LES BONNES NOUVELLES DE LA RENTRÉE !



PART FISCALE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Pour les parents imposables, il est possible de déduire du montant de leur impôt sur le revenu 50 % du montant des frais de garde versés pour leur enfant de moins de 6 ans.

Les parents dont l'enfant est inscrit au restaurant scolaire paient un tarif incluant les frais de garde, les repas, le personnel, les fournitures...

Dès lors, les factures de cantine stipuleront donc ces frais de garde spécifiques, soit environ 40 % du prix total.



LA CANTINE MOINS CHÈRE

Autre bonne nouvelle, les tarifs de restauration baissent pour les Villarois. Il ne s'agit pas d'une baisse de la qualité des repas mais bien d'une volonté de la municipalité de donner un petit coup de pouce aux parents.



TIPI : SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

Pouvoir payer de chez vous, en moins de cinq minutes vos factures de restauration scolaire, accueils de loisirs, études surveillées, accueils du matin et du soir, c'est maintenant possible avec Tipi (Titre Payable sur Internet) conçu par la Direction générale des finances publiques. Ce service est accessible à partir du site de la Ville. En quelques clics, réglez et recevez sur votre messagerie un ticket confirmant votre paiement. Rendez-vous sur www.villerslesnancy.fr

PARTEZ !

LA LUDOTHÈQUE DU PLACIEUX, VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS

Mon premier est une marque de petit gâteaux ;
 Mon second est la partie de mon corps qui supporte mon sac d'école ;
 Mon troisième est un bois exotique ;
 Mon tout va bouger en septembre !
 Réponse : ΓΑ ΙΗΘΟΥΡΗΔΗ

La ludothèque du Placieux, boulevard Cattenoz, est un espace spécialement dédié aux enfants, un lieu de rencontre et de jeux qui participe à l'animation du quartier.

Le projet développé pour la rentrée, en partenariat avec la Ville et le Centre social CAF Jolibois, repose sur des temps d'ouverture plus importants de la structure grâce à des moyens humains complémentaires à l'action bénévole déjà existante. Le temps d'accueil ainsi étendu répondra davantage aux besoins des familles du quartier :

- des temps d'ouverture en matinée en période scolaire pour la petite enfance ;
- des temps d'ouverture en fin de journée pour les enfants scolarisés (à adapter selon les rythmes scolaires) ;
- des temps d'ouverture pendant les vacances scolaires, y compris quelques semaines pendant les vacances d'été ;
- des temps d'ouverture le mercredi après-midi et samedi matin.

Pour tous renseignements, contactez Sylvie Allali au 03 83 90 12 69.

Ludothèque du Placieux, Centre socio-culturel du Placieux, boulevard Cattenoz





LES TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CHÂTEAU

changement de piliers
réfection partielle du parking
réfection partielle de la cour
peinture de la grille extérieure
divers travaux de menuiserie et entretien courant
achat de petit mobilier
Coût global : 35 962,40€ ttc

ÉCOLE MATERNELLE CLAUDE DÉRUET

divers travaux de menuiserie et entretien courant
achat de petit mobilier
Coût global : 1 383,00€ ttc

GRUPE SCOLAIRE CAMUS

accessibilité handicapé groupe scolaire
camus : 204 000 € ttc

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CAMUS

divers travaux de menuiserie et entretien courant
achat de petit mobilier
Coût global : 650,00€ ttc

ÉCOLE MATERNELLE CAMUS

divers travaux de menuiserie et entretien courant
achat de petit mobilier
Coût global : 2 633,00€ ttc

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES AIGUILLETES

peinture de la grille extérieure rue Maurice André
divers travaux de menuiserie et entretien courant
achat de petit mobilier
Coût global : 5 684,00€ ttc

ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE HERBINIÈRE LEBERT

changement de deux fenêtres
divers travaux de menuiserie et entretien courant
achat de petit mobilier
Coût global : 6 300,00€ ttc

SPÉCIAL PARENTS

LE GOÛT DE LA LECTURE

Le réseau des bibliothèques pour tous est un réseau national fonctionnant essentiellement avec des bénévoles. Adhésions et subventions lui permettent de garantir la location et l'entretien des locaux.

Le réseau est installé depuis 40 ans à Villers et compte trois bibliothèques : au centre Le Placieux, à la MJC Jean Savine et avenue du Général Leclerc où Michèle Maire officie. Venue il y a une dizaine d'années comme simple lectrice, elle s'est intégrée au réseau d'abord comme bibliothécaire avant de devenir trésorière du conseil d'administration départemental.

Si les pratiques culturelles des jeunes ont changé, il n'en reste pas moins que la Bibliothèque pour tous est un lieu qui tient toujours une place importante. Ici, on fouine, on feuillette, on échange... Bref, on se fait une idée sur place et on repart avec son trésor sous le bras : ce livre qui n'appartient qu'à soi et avec lequel on va plonger dans une autre dimension.

La Ville de Villers s'est associée au réseau Bibliothèque pour tous pour encourager cette envie d'évasion. Les enfants et ados résidant à Villers, scolarisés dans l'une des écoles élémentaires et maternelles de la commune et scolarisés dans un collège public de l'agglomération nancéenne bénéficient de la gratuité dans les 3 bibliothèques de la ville. N'hésitez plus ! Adhérez à la lecture pour tous !



LES VILLAROIS SE DISTINGUENT

DEUX CLUBS QUI MONTENT

RENCONTRE AVEC THIERRY BLIN, ENTRAINEUR ET RESPONSABLE TECHNIQUE DU COS VOLLEY-BALL

Les 136 adhérents du Cos Volley-ball font leur rentrée, avec un objectif : maintenir le niveau. En effet, avec l'accession de l'équipe masculine en Nationale 3 cet été, c'est dans un climat de challenge que chacun va se rendre à l'entraînement...

Et cela, sans pour autant perdre en convivialité : le ciment de l'esprit du club.

« On recherche le plaisir avant la performance... mais c'est vrai que s'il y a des résultats... C'est encore mieux ! ».

Effectivement, si le club avait déjà conquis son niveau de Nationale 3 avec son équipe masculine, il était redescendu, en 2012, en championnat régional. L'occasion d'une restructuration des directives, tout en maintenant cette convivialité au cœur, fut le pari gagnant !

Du coup, le club se développe, et recrute. Alors si vous aussi vous souhaitez faire partie de cette grande aventure sportive, sachez que les équipes Nationale garçons, Pré-Nationale filles, Régionale garçons et Régionale filles n'attendent que vous ! Rendez-vous au COSEC Chepfer, ou appelez Thierry Blin au 06 60 74 60 97.

Une chose est sûre, c'est que vous serez accepté, novice ou pas, les bras ouverts !

Plus d'infos sur <http://villersvolley.fr>



RENCONTRE AVEC SERGE BUSSUTIL DANS LES BUREAUX DU VILLERS HANDBALL, UN PRÉSIDENT PASSIONNÉ

Le club villarois existe depuis 2004. Il compte 291 adhérents, ce qui en fait le plus gros club de licenciés de l'agglomération. En 10 ans, le parcours sportif du club est phénoménal puisque c'est le seul de France à pouvoir se vanter d'une présence durant 5 ans en Nationale jeunes (- de 18 ans). Une évolution rapide, donc une restructuration nécessaire avec aujourd'hui un éventail complet des catégories, la création d'une école de hand, l'arrivée des filles et des résultats puisque le club est présent sur l'ensemble des catégories et des championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Cette année, c'est l'équipe 1 masculine qui fait une remontée fulgurante en Nationale 3 avec un seul match perdu : une récompense bien méritée.

Serge Bussutil souhaite maintenir cette équipe à niveau mais aussi voir remonter l'équipe féminine, actuellement en Pré-Nationale, au même rang que son équipe senior.

D'ailleurs, il espère à demi-mots la présence du Maire, François Werner, et de son adjoint, Didier Begouin, déjà venus remonter le moral et encourager cette équipe féminine à un moment où elle en avait sportivement vraiment besoin.

Un vrai travail d'équipe !

Plus d'infos sur www.villers-handball.com



VILLERS SPORTIVE

COUP DE NEUF POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS !

Depuis le 23 juillet, le gymnase Gilbert Bauvin bénéficie de rénovations très attendues par les utilisateurs : renforcement des poutres et réfection totale du parquet. Des travaux d'un montant de 113 000 € et une livraison prévue le 12 octobre 2015. En attendant, tout le monde a trouvé des solutions de repli :

- les élèves des Aiguillettes poursuivront leurs activités sportives sous le préau de l'école ;
- la Ville de Nancy a mis à disposition du COS Villers basket une installation temporaire qui permettra de mettre un peu de ciment entre les pros des SLUC et l'équipe amateur villaroise ;
- les cours de la section GR de l'association familiale auront lieu salle Jean Ferrat les mercredis de 14 heures à 18 heures.

La Ligue lorraine de tennis a décidé de transférer son centre d'entraînement de Meurthe-et-Moselle sur les structures de tennis de Villers-lès-Nancy, avenue de Maron. Structure parmi les plus dynamiques, elle était l'une des dernière ligue à ne pas disposer d'équipements répondant aux exigences de la préparation du haut niveau.

La Ville s'est associée à ce projet qui permettra d'accueillir du loisir et du haut niveau. Deux terrains résine ont été transformés en terre battue tout temps pour un budget de 72 000 €. Un partenariat qui ouvre de belles dynamiques sportives et économiques !

Et comme chaque année, l'été a aussi permis l'entretien des espaces verts, la rénovation des terrains de jeux (décompactage, regarnissage, sablage et engazonnement) ainsi que les grands nettoyages et les remises en état dans les Cosec et les gymnases.

La rentrée sportive est bien partie !



Un gros travail de fond pour le gymnase Bauvin

LES GRANDS RENDEZ-VOUS SPORTIFS D'AUTOMNE

13 SEPTEMBRE

19° GRENIERS DE CLAIRLIEU

Organisés par le COS Villers athlétisme, c'est un peu le lancement en off de la saison sportive à Villers et un rendez-vous prisé pour les chineurs de l'agglomération.

À partir de 7h30 - mail Jean Fléchon

20 SEPTEMBRE

FUN RANDO VTT

Le rendez-vous des vttistes organisé par le VTT Fun club

Choisissez votre parcours : sportif ou familial, il y en a pour tout le monde !

Départ au stade municipal Roger Bambuck
Infos : 03 83 41 04 53

26 SEPTEMBRE

8° CONTRE LA MONTRE DE MARON

L'Avenir cycliste de Villers-lès-Nancy vous invite à affronter à la mythique côte franchie par les coureurs du tour de France !
Départ de la course à 15h00 - Infos : <http://ac.villers.free.fr>

25 OCTOBRE - EKIDEN

Compétiteurs ou amateurs de course à pied, l'Ekiden, organisé par le COS Villers Athlétisme et la Ligue lorraine d'athlétisme, est fait pour vous !

Infos : www.villers-ekiden-lorraine.fr

20 NOVEMBRE

TROPHÉES VILLAROS DES SPORTS

C'est LA soirée des associations et des clubs au cours de laquelle la Ville met en lumière les sportifs, les dirigeants mais aussi les bénévoles

19h au centre Les Ecraignes - Infos : 03 83 92 32 49

LA VILLE SE MOBILISE

LA MAISON DE SANTÉ DE CLAIRLIEU : UN PROJET, UNE AMBITION

Depuis 2014, les professionnels de santé de Villers-lès-Nancy ont un projet de maison médicale à Villers-Clairlieu. Les maisons de santé se trouvent naturellement au carrefour des besoins des professionnels de santé, de la population et des pouvoirs publics.

Derrière l'équipement se cache un vrai projet de santé porté par les professionnels dont l'objectif est d'améliorer les modalités de prise en charge des patients sur le territoire, en termes de prévention, d'accès et de continuité des soins et de coordination.

Quels sont les avantages d'une telle création ?

- Bénéfices pour le patient par le maintien d'une offre de soins, voire l'amélioration de l'accès aux soins,
- Bénéfices pour les profession-

nels de santé avec le confort et la sécurité d'exercice,

- Bénéfices pour tous, patients et médecins, individualité et collectivité, par l'amélioration de la qualité des pratiques et des soins (travail en équipe) et les possibilités de coopération. Mais aussi par la pérennisation de l'offre de soins qui permet notamment d'attirer de nouveaux professionnels.

Parce que l'équipe municipale a bien compris qu'une telle maison de santé ne peut aboutir que si les professionnels de santé sont fédérés autour d'un équipement qui leur ressemble, elle accompagne sans contraindre ce beau projet pour la commune.

À ce titre, la commune de Villers-lès-Nancy participe depuis le début du projet aux réunions de travail

associant les professionnels, les structures capables de réaliser une telle maison de santé et mettra à leur disposition des moyens humains et techniques susceptibles d'aider à la réalisation de certaines étapes.

Pour faciliter le démarrage de la démarche et aider les professionnels de santé, la commune de Villers-lès-Nancy a sollicité plusieurs aménageurs-constructeurs afin que des études de faisabilité technique puissent être réalisées, portées à la connaissance des acteurs en septembre 2015 et comparées.

C'est un projet important qui prend du temps...

Des études de faisabilité technique, en fonction des potentialités foncières disponibles autour de la zone concernée à la réalisation des travaux de construction, le projet sortira en 2018.



LE PLU, EN QUOI ÇA ME CONCERNE ?

LE PLU,
C'EST
QUOI ?

C'est le Plan Local d'Urbanisme (qui remplace le Plan d'Occupation des Sols). Il est issu de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) qui a réformé en profondeur l'approche publique de l'aménagement urbain.

L'élaboration des PLU est une compétence de plein droit de la Communauté urbaine du Grand Nancy qui l'exerce en collaboration avec les communes et l'ADUAN.

Le PLU est une formidable opportunité pour les communes. Il permet d'évaluer la situation et donne des perspectives en adéquation avec les projets : solidaires, environnementaux, économiques...

Mais avant qu'il prenne effet, il faut en passer par quelques étapes :

- Celle du diagnostic qui permet un état des lieux complet de la commune (population, logement, circulation, espaces verts...). Il mentionne les points forts et les pistes d'améliorations possibles ;
- Celle du Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui liste les projets retenus en matière d'urbanisme et d'aménagement ;
- Celle du règlement et du zonage qui prend la forme d'une carte établissant des zones distinctes : urbaines, à urbaniser... Chacune ayant des règles d'aménagement à respecter.

Le PLU, c'est l'affaire de tous et l'ensemble des Villarois peut donner son avis en participant aux enquêtes publiques menées et/ou en participant aux réunions publiques.

MODIFICATION DU PLU,
QUOI DE NEUF ?

La récente consultation lancée sur le PLU à Villers est bouclée. Modification du PLU, pas vraiment !

Il s'agit plutôt d'un toilettage qui prend en compte les évolutions législatives, notamment la loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové), non essentielles mais nécessitant quelques mises en conformité de la réglementation. Il s'agissait de mettre à jour les annexes du PLU puisqu'il existe de nouveaux arrêtés préfectoraux relatifs au niveau des servitudes sonores (les nouvelles constructions doivent répondre à des normes liées à l'isolation phonique). Cette modification concerne principalement les quartiers en périphérie d'autoroutes et ceux à proximité des voies à grande circulation ainsi que les pénétrantes. Dans le cadre d'un permis de construire, il peut donc y avoir des prescriptions pour tenir compte de la nécessité d'une isolation phonique plus importante qu'ailleurs.

Autre amendement : un lexique doté d'illustrations a été intégré afin de rendre plus claire la lecture du PLU, document pas toujours facile d'accès. Cela simplifie la compréhension et évite les interprétations hasardeuses. Une adaptation dans le secteur des jardins de Remicourt a aussi été intégrée, permettant un assouplissement de la réglementation qui interdisait jusqu'alors beaucoup trop.

L'essentiel de la modification du PLU réside dans l'extension des périmètres de mixité sociale. Les servitudes de logements sociaux qui avaient été instaurées par les modifications précédentes ont été modifiées à nouveau, notamment en supprimant celles qui existaient sur le secteur Cattenoz-Bichaton. Il n'y a donc plus obligation à construire des logements à caractère social sur ce périmètre.

Cela n'empêche pas Villers de se rapprocher progressivement de la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) qui impose 20 % de logements sociaux. Autre donnée à considérer, Villers s'inscrit dans un programme local de l'habitat (PLH) au niveau de l'agglomération : celui-ci renforce les obligations de la loi SRU qui demandent à créer de nouveaux périmètres de logement social.

D'autres zones voient donc le jour afin de respecter ces impératifs sur le secteur de la cité universitaire du Placieux et rue du Chanoine Piéron. Ces modifications n'impliquent pas 100 % de logements sociaux mais ouvrent vers une réelle mixité urbaine.

Une autre zone est créée rue de Versigny, frontalière avec Laxou, sur laquelle Batigère est positionné, engageant une réflexion, entre autre, sur de l'accession sociale à la propriété.



À VOS AGENDAS !

**INAUGURATION DU
SQUARE DU
PONT DE VILLERS**

SAM 19 SEPT

**À 11H00 À L'ANGLE
DES BOULEVARDS
CATTENOZ ET
LYAUTEY**

LES COUPS DE POUCE

4 LETTRES SOLIDAIRES : CCAS

PARCE QUE LA RENTRÉE N'EST PAS LA MÊME POUR TOUT LE MONDE, LE CCAS EST LE MAILLON ESSENTIEL POUR LES FAMILLES AU BUDGET SERRÉ.

Au cœur de l'action solidaire de la Ville, le CCAS apporte une aide de proximité et peut aussi vous renseigner et vous orienter vers des organismes compétents répondant aux difficultés rencontrées.

Différentes aides peuvent vous être apportées pour faire face à la rentrée :

- La participation aux frais de restauration scolaire pour les élémentaires et les maternelles, sous conditions de ressources.
- La participation aux frais de garde périscolaire en faveur des familles villaroises dont les enfants fréquentent une école élémentaire ou maternelle, ainsi que pour ceux qui sont scolarisés à l'école du Placieux.
- Une aide aux frais de scolarité qui concerne les enfants villarois fréquentant le second cycle (classes

de seconde, première et terminale des séries générales et technologiques).

- Une participation aux frais de formation du BAFA qui est accordée aux jeunes Villarois ou à leur famille, pour chaque stage de base, mais également pour chaque stage d'approfondissement ou de qualification.

Bien sûr, l'octroi de ces prestations est soumis à condition de ressources.

Pour toutes ces aides, le quotient familial à ne pas dépasser est de 830 €.

Chaque dossier est instruit sur rendez-vous depuis le 1^{er} septembre 2015.

Besoin d'infos ? Contactez le service solidarité au 03 83 92 12 18



UNE FACTURE D'EAU PLUS AUSSI SALÉE !

La Communauté urbaine du Grand Nancy fait partie des 50 groupements et collectivités retenus pour l'expérimentation développée dans le cadre de la loi Brottes, qui prévoit de « favoriser l'accès à l'eau et de mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau ».

Ainsi, Villers-lès-Nancy est sélectionnée pour mettre en place de nouvelles tarifications de l'eau ainsi que des systèmes d'aides au paiement de la facture d'eau pour garantir un meilleur accès de tous à ces services. Le Centre communal d'action sociale s'apprête d'ores et déjà à signer cette convention avec le Grand Nancy. Les critères d'accès à cette aide ont été développés par le Conseil d'administration en juillet 2015.

Une expérimentation qui se terminera en avril 2018. À son issue, « les solutions mises en œuvre qui se seront révélées les plus pertinentes pourront, le cas échéant, être étendues à l'ensemble du territoire » précise la notice du décret.

Dossier à suivre !

TÉMOIGNAGE

DEUX VIES SAUVÉES À VILLERS !



Le 21 juin en début de soirée, on sonne à la porte du SVP de permanence à Clairlieu. On lui indique qu'un voisin est victime d'un malaise à son domicile.

En entrant dans la chambre où se trouve la personne, le SVP comprend rapidement qu'il s'agit d'un arrêt cardiaque.

Il montre en quelques secondes à son interlocuteur comment effectuer le massage cardiaque, lui demande de le commencer, prévient les secours, prépare puis pose le défibrillateur.

Peu après le choc, le pouls de la personne repart. Les secours sont arrivés. Le voisin est sauvé.

Des conditions quasi-idéales réunies dans le cadre d'une action de SVP... Une opération réalisée dans les 5 minutes suivant l'arrêt, soit un délai largement inférieur à la durée moyenne d'intervention des secours publics à Clairlieu, quartier relativement éloigné des 4 centres de secours de l'agglomération.

Cet été, les DAE de la commune ont sauvé deux vies à Clairlieu : des témoignages qui démontrent tout l'intérêt de ce réseau.

Aujourd'hui, les SVP jouent un rôle essentiel qu'il est nécessaire de développer.

À Villers, la zone 6 qui comprend tout le Val de Villers, Placieux, Haussonville, a besoin de vous. Une dizaine de citoyens volontaires sont attendus pour permettre la couverture efficace du quartier.

Vous pouvez les rencontrer, vous engager vous-même et mieux comprendre leurs missions et leurs engagements au stand qu'ils tiendront lors de la 60^e fête des vendanges le 5 septembre et le 13 septembre lors du vide-grenier de Clairlieu.

Devenir SVP est à la portée de tous ! Contactez le service solidarité au 03 83 92 12 18 ou connectez-vous sur www.grandnancydefib.fr.

MOBILITÉ SENIORS

LE VIB' : DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !



Le Vib' (Villers Intra Bus) est un transport de proximité qui complète le réseau Stan.

Destiné aux Villarois de plus de 70 ans, il peut accueillir 8 personnes et circule sur le territoire de la commune uniquement. Le dispositif fonctionne sur réservation le lundi matin, mardi matin et mercredi matin.

Il dessert chaque jour un quartier différent : lundi à Clairlieu ; mardi à Villers centre, le Village ; mercredi à Villers Val, Haussonville et Placieux.

Pour chaque quartier, un premier circuit « commerces » conduit les personnes vers le centre commercial du quartier.

Un second circuit « services » conduit les personnes vers les autres services de la ville (cimetière, pôle culturel des Ecraignes, mairie, la Poste,...).

Il permet aussi d'aller déjeuner au restaurant des foyers-résidences.

Le retour s'effectue au plus proche du domicile.

Le coût du trajet est d'1 €, soit 2 € pour l'aller-retour.

Le Vib', c'est simple et pratique pour la mobilité des seniors.

Après quelques mois de fonctionnement, nous avons besoin de l'évaluer avec vous et peut-être de l'adapter pour vous !

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire, pour nous aider à mieux prendre en compte vos besoins.

QUESTIONNAIRE VIB'

À RENOYER AU PÔLE SENIOR, HÔTEL DE VILLE, BOULEVARD DES AIGUILLETES
OU À DÉPOSER À L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.

1- Connaissez-vous le Vib' (Villers Intra Bus)

OUI NON

2- L'utilisez-vous ? Avez-vous prévu de l'utiliser prochainement ?

OUI NON

Si non, pourquoi ?

.....

3- Quelles seraient vos attentes à l'égard d'un tel service, les lieux où vous souhaiteriez vous rendre ?

.....

4- Les démarches pour s'inscrire vous semblent-elles simples ? (photocopie de votre carte d'identité + attestation d'assurance responsabilité civile)

OUI NON

5- Est-ce compliqué pour vous de réserver votre trajet avant la veille au soir ?

OUI NON

6 – Préférez-vous un service :

le matin l'après-midi

7 - Quel jour auriez-vous besoin d'un service de transport de proximité ? Pourquoi ?

.....

8 - Avez-vous d'autres remarques ? Des suggestions ?

.....

FOYERS-RÉSIDENCES

VÉRONIQUE MONOT, DES IDÉES ET DES ENVIES PLEIN LA TÊTE

VÉRONIQUE MONOT ET MARIE-CHRISTINE GROSCLAUDE SONT LES CHEVILLES OUVRIÈRES DE L'ANIMATION AU SEIN DES FOYERS-RÉSIDENCES : PORTRAIT DE VÉRONIQUE, FEMME DISCRÈTE ET CONVAINCUE.

Véronique œuvre depuis 18 ans dans les foyers, sans jugement de valeur. Elle est face à l'autre sans s'imposer. Elle considère chacun en gardant à l'esprit que la bonne humeur et les sourires se transmettent. La compréhension et l'échange sont au-delà du discours.

Depuis 2010, à l'issue d'une formation en assistance de soins en gérontologie, elle développe des animations et travaille à l'accompagnement des résidents.

À force d'écoute et de connaissance de son public, les activités naissent et se mettent en place. Aujourd'hui, à Clairlieu, l'atelier tricot est devenu un incontournable, pas seulement pour le plaisir de la laine mais aussi pour l'échange. Ici, on se retrouve, on cause, on entretient les liens. « C'est le tricopapotage du vendredi matin » dit Véronique, heureuse que cet atelier perdure.

D'autres essais ont été aussi fructueux

et sont voués aujourd'hui à un bel avenir :

- les rencontres inter-générationnelles avec la maison de la petite enfance et la danse assise qui ont rencontré un franc succès,

- la chorale avec l'école du Château,

- le petit-déjeuner à thème entre résidents et familles (près de la moitié des résidents se sont mobilisés pour le 1^{er} avril), une autre façon de créer du lien avec les familles,

- les jeux de mémoire qui se déroulent deux fois par semaine au foyer Paul Adam et une fois au foyer de Clairlieu. Un atelier qui fait « peur » à certains résidents, convaincus qu'il ne concerne que celles et ceux atteints de troubles cognitifs. Il s'agit bien pourtant d'une jolie gymnastique des méninges, un équivalent d'abdominaux pour stimuler l'esprit, dans une ambiance ludique, chaleureuse et extrêmement respectueuse.

- l'après-midi crêpes, où l'on prépare, on cuit et on déguste en invitant les associations locales : « *Il est essentiel de conserver aussi ce lien. Le club Chanteclair a été invité à Paul Adam et Regards à Clairlieu.* »

Véronique ne considère pas sa démarche comme statique. Elle s'adapte aux personnes présentes. Des personnes qui changent et qu'il faut

savoir non seulement écouter mais aussi à qui il faut s'adapter et répondre. Aujourd'hui, le panel des activités proposées permet de toucher largement les publics des foyers. Véronique les voudrait encore plus vastes pour n'oublier personne.

D'autres projets ? « Le bowling, un pique-nique, la piscine... Varier encore et toujours. » Mais Véronique et Marie-Christine ne sont que deux pour répondre aux projets, aux envies. Alors il faut définir les priorités. L'une d'elles, c'est le lien avec l'extérieur, à conserver, à consolider. Celle-ci ne peut se faire qu'avec une écoute attentive des résidents.

En dépit d'une humilité qui l'honore, Véronique est un repère. Elle se pose, très calme, pleine de douceur et de respect auprès des résidents. Depuis 2010, elle partage leur vie, la vraie, celle faite de douleurs et de sourires. Elle écoute avec une patience qui semble sans limite. L'affection qu'elle porte aux résidents est profonde. Son envie d'ouverture aux autres aussi.

Avec l'énergie qui est la sienne, il se pourrait bien que les foyers-résidences de ville deviennent des lieux de vie pour tous, ouverts à tous...

Un projet de vie sociale dans les foyers-résidences se conçoit autour d'une offre d'animation variée et ajustée aux besoins des résidents et des seniors qui les fréquentent.

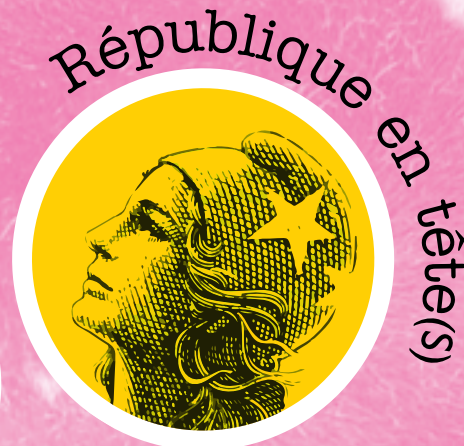


UNE OFFRE POUR TOUS

ECLECTIQUE, OUVERTE MAIS PAS DISPERSÉE ! C'EST AINSI QUE SE DÉFINIT LA PREMIÈRE PARTIE DE LA SAISON CULTURELLE.

LES PACKS DE SAISON

Cette première partie de saison vous propose d'aborder la culture par grandes thématiques : la liberté de la presse avec « République en tête[s] », du 10 septembre au 11 octobre, les journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre, le jazz à Villers du 7 octobre au 1^{er} novembre, le mois de l'enfance de mi-novembre à mi-décembre. Le théâtre de la Roële, la MJC Jean Savine ont accordé leurs violons pour une belle cohérence : il y en aura pour tous et pour tous les goûts. Et pour garder le fil, suivez les pictos !



LES EXPOS AUX ECRAIGNES

Le service culturel de la Ville fait sa première « vraie » rentrée au centre des Ecraignes. Une vitrine des manifestations de la saison, un lieu d'informations, un lieu d'accueil : Les Ecraignes, c'est maintenant votre adresse culture pour tout savoir.

Petite nouveauté : les murs du centre s'habillent régulièrement d'expositions en écho aux événements de la saison. Souvent didactiques, elles seront autant de clés pour comprendre les thématiques proposées et seront accessibles librement aux scolaires. Les expos BnF, Canopé/CNDP

aux Ecraignes : autant d'outils à destination des plus jeunes et des moins jeunes aussi.

Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ainsi que les soirs de spectacles.

C'EST NOUVEAU : ABONNEZ-VOUS !

Après l'harmonisation des tarifs des spectacles entre le théâtre de la Roële, la MJC Jean Savine et la Ville, un abonnement vient de voir le jour.

Plus pratique et économique, il est valable pour 3 spectacles de la saison, aux Ecraignes et au théâtre de la Roële. Pour 25€, offrez-vous un cadeau !

Zoom sur les tarifs, qui paye quoi ?

- pour les moins de 12 ans les spectacles sont à 6€ ;
- pour les 13-25 ans, les bénéficiaires du RSA, les adhérents des associations partenaires (AMCF, APM, Loisirs & culture, Clairlieu animation, Comité des fêtes) et les groupes de 10 personnes et plus, les spectacles sont à 10 € ;
- le plein tarif est à 14 € (au théâtre de la Roële, ce tarif fait également office d'adhésion à l'association Loisirs & Culture).



THÉÂTRE DE ROËLE

CHANGEMENT DE TÊTE !



Célénie Crillon, nouvelle directrice de la Roële

Si le théâtre repose évidemment sur les acteurs, le genre est tout autant porté par son metteur en scène. Ses choix sont donc déterminants, tant pour les spectateurs que pour le succès de la pièce.

Célénie Crillon, aujourd'hui en passe d'ajouter à son parcours de metteur en scène le métier de directrice du théâtre de la Roële, contribue à redonner une force au genre.

À 29 ans, aussi loin que ses pensées l'emmènent, elle se souvient avoir toujours aimé se déguiser et raconter des histoires. « *C'est toujours sympa de s'évader et d'embarquer les gens avec nous dans une autre vie, une autre histoire* » explique-t-elle.

Dès l'âge de 8 ans, elle intègre une troupe de théâtre pour suivre ensuite une licence Art du spectacle cinéma et théâtre.

Diplôme en poche, elle atterrit au théâtre de la Roële, dont elle parle avec beaucoup d'affection. Ce sera d'ailleurs ici qu'on lui confie sa première mise en scène, **La danse**

de l'albatros, qui sera son plus grand défi : « *Cela ne faisait pas longtemps que j'étais intégrée à la troupe et je suis quand même assez jeune par rapport au reste des comédiens. Mon défi a été de m'imposer.* »

De son métier de metteur en scène, Célénie explique qu'il s'agit avant tout de distanciation. « *Il faut se mettre à la place du public tout en étant avec les acteurs. Un metteur en scène doit être sur les deux tableaux.* »

Mais Célénie ne se contente pas de rester sur un seul plateau. Polyvalente, elle reprend en septembre la direction du théâtre de la Roële, succédant à Patrick Schoenstein. « *Stressée mais pas trop* », Célénie travaillera toujours en collaboration avec Patrick, qui est un soutien de taille. « *J'ai des gens pour m'aider, des comédiens qui sont bienveillants et qui participent au succès du théâtre. Je n'y vais pas la peur au ventre, l'environnement est favorable !* » confie-t-elle.

L'avenir du théâtre ? Elle le souhaite

avant tout dans la continuité. « *Patrick Schoenstein a réalisé un très bon travail, je vais aller dans son sens, ça a tenu 40 ans alors pourquoi pas plus ?* ». Elle a tout de même des projets : l'envie de toucher un public plus large, plus jeune, de Villers ou d'ailleurs, pour que la Roële rayonne.

Ses règles ? Les spectacles proposés poursuivront entre divertissement et intelligence : « *le public doit ressortir du théâtre en ayant appris quelque chose et les acteurs doivent continuer à s'amuser* ».

Et dans 20 ans ? Elle confie les yeux brillants qu'elle espère être toujours présente à la Roële, pour divertir les gens et leur raconter des histoires. « *C'est un beau métier metteur en scène. On n'a pas l'impression de travailler !* »

Les spectateurs du théâtre de la Roële sont prévenus : si la ligne directrice sera gardée, ils ne seront sûrement pas à l'abri de surprises !

Souhaitons une belle réussite à cette grande dame passionnée.

« Ma grand-mère me dit que bientôt il n'y aura plus de square. Je voudrais bien savoir si c'est vrai parce que c'est là que je retrouve mes copains et qu'on grimpe aux arbres, (même si c'est interdit). »

Augustin,
Le Placieux

“

3 questions

3 quartiers ”

« Augustin, la modification du PLU en juin dernier fait que nous avons préservé ce parc dans son intégralité. Il s'appellera d'ailleurs square du Pont de Villers et sera inauguré le 19 septembre 2015. Ce nom, on le doit à un pont enseveli qui existe toujours là où tu grimpes aux arbres, même si c'est interdit. Sois donc rassuré, mais fais tout de même attention ! »

Sandrine Choné,
adjointe déléguée à
l'urbanisme

« Branches cassées, détritits ou passage de motos ou scooters sont des incivilités fréquentes au parc Madame de Graffigny. Quelles solutions peut-on apporter pour y remédier ? »

**Gilles Humbert,
Village**

“

3 questions

3 quartiers ”


« Depuis début septembre, le parc est dorénavant interdit au stationnement et à la circulation, à l'exception des véhicules de services et des véhicules de secours. Nous travaillons d'ailleurs à un nouveau règlement intérieur du parc.

En cas d'infractions, et d'incivilités constatées, il faut prévenir la police municipale au 03 83 92 12 13.

En cas de branches cassées ou autres incidents, il faut prévenir l'astreinte au 06 10 22 86 15. Notre vigilance est de tous les instants, pour vous, avec vous.»

Michel Schweitzer, adjoint délégué à la sécurité et la prévention





« Le marché de Clairlieu est de moins en moins fréquenté, tant par les commerçants que les clients. Comment le redynamiser ? »

Carole Semerdjian, présente sur le marché de Clairlieu tous les samedis depuis 1986.

“

3 questions

3 quartiers ”

« Une nouvelle signalétique en cours de réalisation permettra une meilleure visibilité. Le Grand Nancy va procéder à la requalification du mail Jean Fléchon. Les riverains seront consultés. Nous souhaitons une réfection du sol pour permettre de meilleures conditions d'accueil, tant pour les commerçants que pour les clients.

Enfin, nous sommes prêts à vous accompagner dans les opérations que vous pourriez envisager, comme la Saint-Nicolas. »

Virginie Charbonnet, conseillère déléguée à l'économie



PLACE À LA PETITE REINE !

À ce jour, le réseau cyclable de Villers-lès-Nancy est constitué de 9,4 km d'aménagements cyclables, avec :

- 3,2 km de bandes cyclables
- 4 km de pistes cyclables
- 2,2 km de voies mixtes (vélos et piétons).

Il est complété par 5,1 km de voies en zone 30 et zones de rencontre qui contribuent au maillage des itinéraires cyclables existants.

En 2014, pour donner une meilleure place aux vélos, et leur permettre de se déplacer dans la ville avec plus d'aisance, le paysage urbain a changé :

La ville se dote de la création d'une voie verte entre la fin de la bande cyclable de la route de Maron et la rue de la Carrière et d'une bande cyclable entre la voie verte route de Maron et la rue de l'Aviation.

Et ça ne s'arrête pas là ! Cette année encore, d'autres projets d'aménagements cyclables sont proposés par la commune :

- une piste cyclable boulevard Cattenoz (projet en cours de finalisation avec celui du Boulevard Foch à 30 km/h proposé par Laxou),
- le projet d'une autre piste cyclable rue du Lieutenant Schmitt pour rejoindre le quartier d'Haussonville.

Dans le cadre de la démarche Plan vélos de la direction des Mobilités du Grand Nancy, un groupe de travail intercommunal a été créé afin d'harmoniser la politique cyclable sur le territoire mais également clarifier et coordonner les actions, les programmes et le développement en faveur des deux roues. Élus et techniciens de l'agglo se sont fixés pour objectif de créer une continuité avec l'existant, de lier les communes, d'améliorer la lisibilité des itinéraires, de travailler sur le développement des itinéraires « voies vertes » et « voies urbaines » et de développer des offres complémentaires.

Plus largement, diverses mesures pédagogiques et de communication accompagneront l'usage du vélo au quotidien.

Pour plus d'infos : http://www.grand-nancy.org/velostan/pdf/carte_iticyclables_agglo_grand_nancy.pdf

CONSEILS DE QUARTIER : BIENTÔT LES AG !

Les conseils de quartier de la ville associent de façon concrète et plus active les Villarois à la préparation des projets, à la réflexion sur les décisions locales et à l'animation de leur ville.

Ces conseils de quartier sont force de proposition pour les élus.

Les assemblées générales de rentrée des conseils de quartier auront lieu :

- Village-Centre : mercredi 16 septembre 2015 à 20h30, salle Déruet
- Clairlieu : mercredi 14 octobre 2015 à 20h30, centre Jean Savine
- Placieux-Val : vendredi 23 octobre 2015 à 20 h 30, centre du Placieux

Un siège est à pouvoir dans chaque conseil. Vous êtes intéressé ? Contactez votre conseil de quartier :

Placieux-Val :

cq.placieuxval@villerslesnancy.fr

Village-centre :

cq.villagecentre@villerslesnancy.fr

Clairlieu :

cq.clairlieu@villerslesnancy.fr



ON N'A PAS TOUS LES JOURS 40 ANS, DEVENEZ ACTEUR DE L'OPÉRATION BRIOCHES !

L'AEIM est à la recherche de bénévoles pour soutenir les 40 ans de l'opération brioches du 5 au 11 octobre 2015.

L'AEIM est une association de parents, accueillant et accompagnant les personnes ayant un handicap intellectuel sur l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle. L'activité bénévole ne s'arrête pas là et toute aide peut nous être utile tout au long de l'année pour soutenir nos nombreux projets.

Vous êtes intéressé ? Renseignez-vous au 03 83 44 30 65 ou écrivez à poleentraide@aeim54.fr

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À VILLERS

Permettre l'accès au très haut débit pour tous (habitants, entreprises et institutions publiques), c'est l'enjeu du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

En cours depuis 2013, les opérateurs prévoient son achèvement pour 2018. Orange raccordera en priorité, sauf exception, les immeubles de plus de 12 logements, les immeubles de plus de 4 logements et les autres immeubles.

Enjeux

La loi sur l'économie numérique de juin 2004 permet aux collectivités locales de créer ou de subventionner des réseaux haut débit sur leurs territoires. Pour le Grand Nancy, disposer d'un réseau performant sur l'agglomération est une nécessité afin de rendre plus harmonieux et attractifs les services d'accès au numérique sur l'ensemble du territoire.

Pour la Ville de Villers-lès-Nancy, l'aménagement numérique du territoire via le développement de la fibre optique est un enjeu stratégique qui contribue au développement de la ville.

Du réseau aux habitants

Le réseau historique (en cuivre) va progressivement être remplacé par de la fibre jusqu'aux habitations. Orange s'est positionné comme « opérateur neutre » pour Villers-lès-Nancy. Le réseau sera donc ouvert à tous les opérateurs : chacun pourra choisir son fournisseur de service.

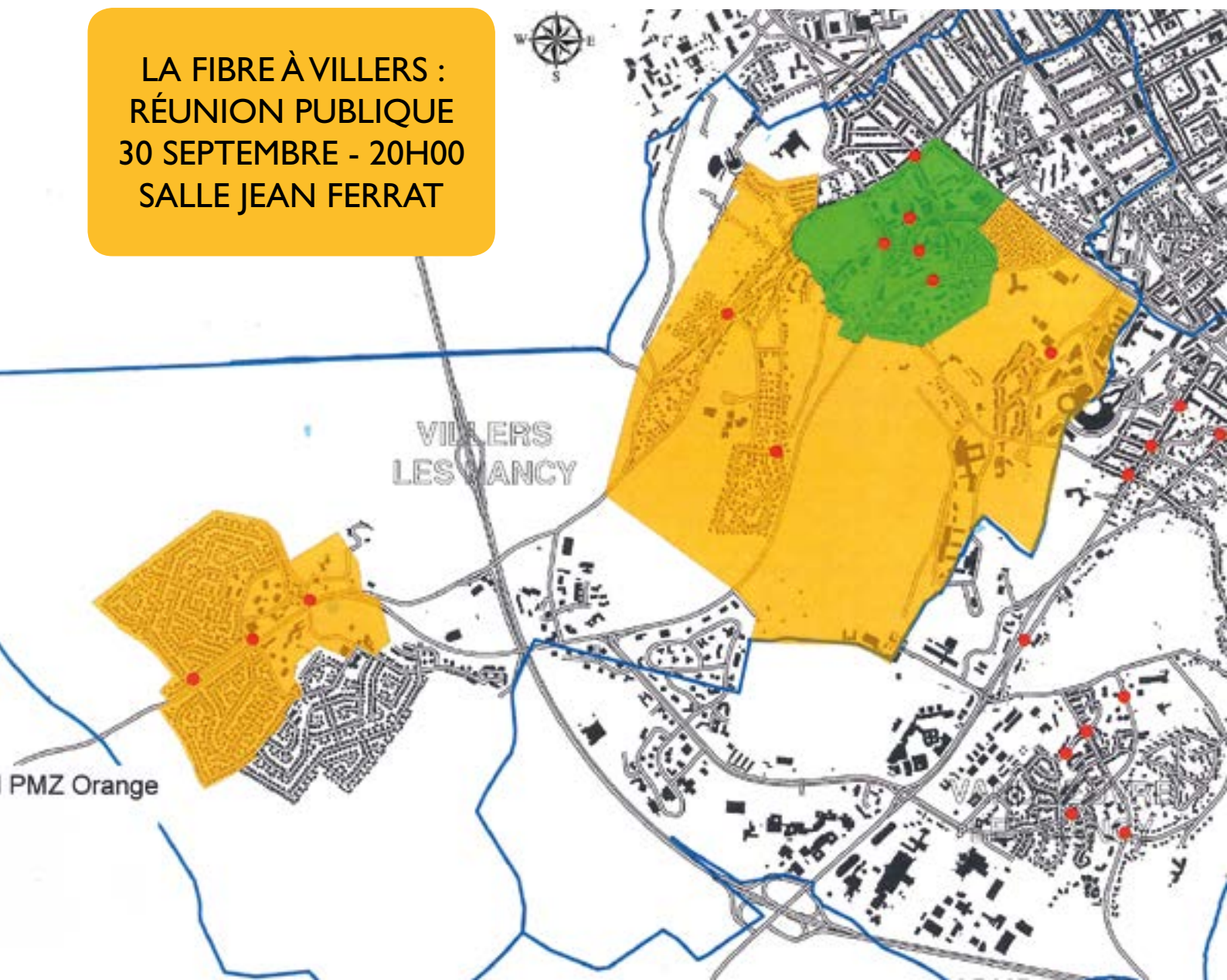
Comment ça marche ?

Pourquoi ne pas bénéficier de la fibre optique dès maintenant ? Parce que la fibre optique n'arrive pas jusqu'à chez vous. Là où le réseau téléphonique arrive dans tous les foyers, la fibre optique, elle, doit être déployée.

Et ça se déploie comment ? Le déploiement dit « horizontal » consiste à tirer des câbles en ville ou à la campagne, le déploiement dit « vertical » (ou FTTH pour fiber to the home) concerne le raccordement des appartements. L'entreprise chargée des travaux sur la commune tire la fibre jusqu'au pied de chaque immeuble, et un opérateur, choisi par la copropriété, se charge du déploiement vertical. Dans le cadre du plan très haut débit, chaque collectivité territoriale est tenue de fournir un schéma de déploiement de la fibre.

Pour en savoir plus, téléchargez le guide pratique de la fibre du Grand Nancy : <http://100megas.grand-nancy.org/pdf/guide-pratique.pdf>

LA FIBRE À VILLERS :
RÉUNION PUBLIQUE
30 SEPTEMBRE - 20H00
SALLE JEAN FERRAT





MÉTISSAGE DES CULTURES

Laurent Mathieu, conseiller délégué aux relations internationales et à la culture transforme Villers en hôte exemplaire, mettant un point d'honneur à accueillir les étudiants étrangers résidant sur la commune dans les meilleures conditions. Il faut reconnaître qu'ils sont nombreux à Villers. Alors Laurent Mathieu a amorcé une collaboration active avec l'IUT de Brabois notamment. Cet été, dix-sept étudiants angolais sont venus à Villers. L'IUT a géré le volet pédagogique et la municipalité s'est chargée de trouver des hébergements sur l'agglomération. Être logé chez l'habitant, c'est un moteur essentiel pour comprendre une culture et s'y ouvrir.

Laurent Mathieu a trouvé une aide précieuse auprès de l'association *Un toit, deux générations*.

Une belle réussite en peu de temps avec un réel maillage de compétences et de bonnes volontés.

Cette rentrée est l'occasion de nouveaux projets conjointement avec l'IUT. Alors, si vous souhaitez aussi partager votre culture avec des étudiants, faites vous connaître auprès du service culture de la Ville au 03 83 92 32 40 ou culture@villerslesnancy.fr

MAIRIE : DES SERVICES PLUS ACCESSIBLES

Depuis le 26 août, ça bouge à l'Hôtel de Ville ! Tout d'abord à l'accueil avec la présence d'un agent qui pourra vous renseigner, vous aiguiller, prendre vos courriers... Un meilleur service public, ça commence par là. Nouveauté encore : c'est aussi ici que vous pourrez déposer les objets trouvés (ou les retrouver) et non plus auprès de la police municipale. Vous pourrez toujours y déposer vos plaintes et/ou réclamations qui seront transmises à la police municipale en cas d'absence afin d'être contacté dans les meilleurs délais.

Le service de l'état civil a aussi rejoint le bâtiment et vous accueille dorénavant au rez-de-chaussée*. Secrétariat général, bureau des inscriptions, accueil, état civil : un pôle enfin réuni et la garantie d'un meilleur accès pour tous !

* C'est à l'annexe, rue Maurice André, dans les anciens bureaux de l'état civil, que vous trouverez temporairement l'antenne emploi, le temps de quelques travaux de rafraîchissement bien nécessaires...



LE TIMBRE FISCAL À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Besoin d'un timbre fiscal ? Ne vous déplacez plus !
Rendez-vous sur www.timbres.impots.gouv.fr

Accessible 24h/24 et 7j/7, l'achat de timbres fiscaux est effectué en quelques clics. Le service est entièrement sécurisé. Sous la forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, le timbre électronique est valable pendant 6 mois et remboursable pendant 1 an.

Attention ! Ce site ne vend que les timbres. Pour faire vos demandes de passeports, rendez-vous sur www.passeport.ants.gouv.fr

POUR VOS PASSEPORTS,
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



SEPTEMBRE > NOVEMBRE, L'AGENDA

SEPTEMBRE

MERCREDI 02

Animations pour les - de 9 ans organisée par le Badminton Nancy-Villers
14h30-16h - Well&Fit à Laxou
Infos 06 70 34 83 70

VEN 04, SAM 05 ET DIM 06/09

60^e fête des vendanges
Organisée par le comité des fêtes
Salle Jean Ferrat et parc M^{me} de Graffigny
Entrée libre - Infos : 03 83 92 32 40

SAMEDI 05

Forum des associations culturelles
À partir de 12h - Salle Jean Ferrat
Entrée libre - Infos : 03 83 92 32 40

SAMEDI 05

Accueil des nouveaux Villarois
9h30 à l'hôtel de ville
Infos 03 83 92 32 48



SAMEDI 05

A la découverte des sports cyclistes, pour adultes et enfants
Organisé par le VTT Fun club
Stade Roger Bambuck
Infos : vtffunclub@wanadoo.fr ou
03 83 41 04 53 - www.vtffunclub.fr

DU JEUDI 10 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 11 OCTOBRE



RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S]

La presse à la une, exposition
Galerie M^{me} de Graffigny

Torah, Bible, Coran : livres de paroles
Emile Zola, expositions
Centre Les Ecraignes
Entrée libre - Infos : 03 83 92 32 40

JEUDI 10

Rencontre littéraire avec Sophie Loubière et son roman « A la mesure de nos silences » dans le cadre du Livre sur la place, proposée par l'Apac
19h00 - Château M^{me} de Graffigny
Entrée libre

DIMANCHE 13

Journée du jeu, organisée par l'école maternelle Déruet
13h-18h - Château M^{me} de Graffigny
Entrée libre

DIMANCHE 13

Les greniers de Clairlieu, brocante organisée par le Cos athlétisme
8h - Mail Jean Fléchon/Clairlieu
Restauration sur place, animations

LUNDI 14

Reprise des activités de la MJC Jean Savine
Infos : 03 83 28 44 19

MERCREDI 16

Assemblée générale du conseil de quartier Village-Centre
20h - Salle Déruet
Infos : 03 83 92 32 48

JEUDI 17

Rencontre littéraire avec Monique Archen et ses 2 derniers romans « Pouce gauche » et « La récréation est terminée », proposée par l'association Costumes et traditions, suivi d'un goûter lorrain 15h - MJC Jean Savine
Entrée libre - Infos : 03 83 27 70 90



JEUDI 17

Conférence-débat « Transmettre la citoyenneté » par Annie-Paule Derczansky
20h30 - Espace ADA / Domaine de l'Asnée - Entrée libre
Infos : 03 83 27 61 05

JEUDI 17

Thé dansant organisé par l'AMCF
Avec l'orchestre Silver brothers
14h-18h - Salle Jean Ferrat
Tarif : 7 €/pers - Infos : 03 83 41 53 05

VENREDI 18

Inauguration des jardins partagés
17h - Avenue Paul Muller
Infos : 03 83 92 32 49

SAMEDI 19

Inauguration du square du Pont de Villers
11h - angle bd Cattenoz/bd Lyautey
Infos : 03 83 92 32 48



SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visites gratuites :

- Monument aux morts : 9h30/14h30 visites commentées
- Ilôt Oudeville (bd d'Haussonville) : immeuble style Art Déco des années 30 rénové en 2014 en basse consommation (BBC) conférence de l'architecte Rolf Matz le 19 à 17h
- Parc M^{me} de Graffigny avec projection de cinéma en plein air « Qu'est ce qu'on a fait au bon dieu ? », le 19 à 21h30



Patrimoine religieux :

- Eglise Saint-Bernard (bd des Essarts),
- Eglise Saint-Fiacre (rue Albert 1^{er})
- Eglise Sainte-Thérèse (bd de Baudricourt)
9h/12 le 19 et 14h/18h le 20, accueil assuré
- Domaine de l'Asnée (rue de Laxou)
10h/17h visite libre

SEPTEMBRE > NOVEMBRE, L'AGENDA

DIMANCHE 20

Patrimoine souterrain : visites du spéléodrome de NANCY à Clairlieu
RDV MJC Jean Savine de 9h30 à 16h30
Tarifs : 6 €
Infos et inscription 03 83 27 01 93

DIMANCHE 20

Fun rando VTT ouverte, organisée par le VTT Fun club
Stade municipal Roger Bambuck
Tarifs : 4/6 €
Infos et réservation : 03 83 41 04 53 ou vttfunclub@wanadoo.fr

JEUDI 24

La rentrée des hebdo, plateau échange orchestré par le journal *La Semaine*
20h30 - Salle Jean Ferrat
Entrée libre - Infos : 03 83 92 32 40

SAMEDI 26

Course contre la montre de la côte de Maron
Organisée par l'Avenir cycliste de Villers
Tarifs : 6/7/9 €
Infos et inscription : ac.villers.free.fr
C. Rincet 03 83 44 57 21



SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

Ouverture de la saison culturelle : *Lecture musicale de « L'inondation » de Zola*, par Jean-Claude Dreyfus
20h45 le 26 et 15h00 le 27
Salle Jean Ferrat
Gratuit sur réservation
Infos et réservation : 03 83 92 32 40

SAMEDI 26

Foire aux pommes organisée par l'AMCF
9h/18h - Boulevard de Baudricourt (brocante, animations...)
Infos 03 83 41 53 05



DIMANCHE 27

Inauguration des placettes éphémères de République en tête[s] et apéritif républicain
11h30 - Parc M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 92 32 48

MERCREDI 30

Enregistrement public d'une émission de radio avec Claude-Jean Antoine (dit Tito, président de NJP) par G. Jacquemin
18h00 - Théâtre de la Roële
(Diffusion sur RCF Jericho le 04/10)
Entrée libre - Infos : 03 83 92 32 40

MERCREDI 30

Réunion publique concernant la fibre optique
20h - Salle Jean Ferrat
Infos : 03 83 92 12 12

OCTOBRE

JEUDI 01

Conférence-débat « Homme réparé, homme augmenté... où va l'humanité ? » par Jean-François Mattéi
20h30 - Espace ADA / Domaine de l'Asnée - Entrée libre
Infos : 03 83 27 61 05

VEN 02, SAM 03 & DIM 04

Un air de famille, comédie de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui
20h45 le 02, 19h30 le 03 et 16h le 04
Théâtre de la Roële
Tarifs : 14/10/6 €
Réservation : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

SAMEDI 03

Loto lorrain organisé par l'association Costumes et traditions
14h30 - MJC Jean Savine
Infos : 03 83 27 70 90

LUNDI 05

Collecte de sang par l'Établissement français du sang Lorraine Champagne
16h30-19h30 - MJC Jean Savine
Infos : 03 83 44 62 62

DU LUNDI 05 AU SAMEDI 10

Semaine de la santé, organisée par la ville de Villers-lès-Nancy
Centre Les Ecraignes et château M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 92 12 18

DU LUNDI 05 AU DIMANCHE 11

Opération Brioches de l'amitié en faveur de l'AEIM à l'entrée des supermarchés de Villers-lès-Nancy

DU MARDI 06 AU SAMEDI 31

La grande aventure de la photographie
Centre Les Ecraignes - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40



MERCREDI 07

Visite du quartier de l'Asnée : rencontrez le maire et vos élus et échangez avec eux sur ce qui vous préoccupe ou vous enthousiasme à l'échelle de votre rue, de votre quartier, de votre ville !
17h/19h - Infos : 03 83 92 32 48

MERCREDI 07

Conférence-débat « Qui sont les cathos aujourd'hui ? » par Yann Raison du Cleuziou
20h30 - Espace ADA / Domaine de l'Asnée - Entrée libre
Infos : 03 83 27 61 05

DU MERCREDI 07 AU SAMEDI 31
JAZZ À VILLERS

MERCREDI 07

Vid Jamnik quintet en concert, dans le cadre du NJP
20h30 - Salle Jean Ferrat
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 92 32 40



SEPTEMBRE > NOVEMBRE, L'AGENDA

NANCY JAZZ
PULSATIONS

DU MERCREDI 07 AU SAMEDI 31
Exposition des photos de jazz de Jacky Joannes, Jean-Luc Karcher et Philippe Leher
Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

JEUDI 08
Conférence sur le jazz en France, jusqu'aux années 30 en musique et en images par Gérard Jacquemin
20h30 - Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

JEUDI 08
Rencontre littéraire avec Pierre CAMBO et ses 2 derniers romans « Amours collatérales » et « Gandhi », proposée par l'association **Costumes et traditions**, suivi d'un goûter lorrain
15h - MJC Jean Savine
Infos : 03 83 27 70 90



VENDREDI 09
Le grand jazz de la rue Sigisbert en concert
20h30 - Salle Jean Ferrat
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 92 32 40

SAMEDI 10
Fuite de jazz en concert
20h30 MJC Jean Savine
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 28 44 19

VEN 09, SAM 10 & DIM 11
Un d'eux, nommé Jean, pièce du théâtre du Peuple de Bussang d'après les textes et lettres de Jean et Maurice Pottecher
20h45 le 09, 19h30 le 10 et 16h le 11



Théâtre de la Roële
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11
Fête de la science : les plantes, la lumière et le climat
14h/17h - Tout public - Jardin botanique du Montet - Entrée libre
Infos : 03 83 41 47 47

MERCREDI 14
Assemblée générale du conseil de quartier de Clairlieu
20h - MJC Jean Savine
Infos : 03 83 92 32 48

JEUDI 15
Thé dansant organisé par l'AMCF avec l'orchestre **Fusion orchestra**
14h/18h - Salle Jean Ferrat
Tarif : 7 €
Infos : 03 83 41 53 05



VENDREDI 16
Concert d'**Eric Frasiak**
20h30 - MJC Jean Savine
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 28 44 19

VENDREDI 16
L'hôtel du libre échange, comédie de Georges Feydeau
20h45 - salle Jean Ferrat
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

SAMEDI 17
Le cœur et la couronne, pièce de Frédéric Thabault par la **Compagnie Richard Fabulette**

20h30 - MJC Jean Savine - Tarif : 7 €
Infos et réservation : 03 83 28 44 19

VENDREDI 23
Assemblée générale du conseil de quartier Placieux-Val
20h - Centre Le Placieux
Infos : 03 83 92 32 48

SAMEDI 24
Ciné tango, proposé par l'association **Plaisir tango**
MJC Jean Savine
Infos : 03 83 28 44 19



DIMANCHE 25
Eکیدen (marathon par équipe de 6) organisé par le **Cos athlétisme**
9h-12h - Départ sur le mail Jean Fléchon (Clairlieu)
Infos : cosv.athle@orange.fr

NOVEMBRE

DU LUNDI 02 AU DIMANCHE 22
Exposition *Migrants et citoyens*
Centre Les Ecraignes - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

VENDREDI 06
L'hôtel du libre échange, comédie de Georges Feydeau
20h45 - Salle Jean Ferrat
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

VENDREDI 06
Rencontre littéraire avec Fabienne Jacob, proposée par l'Apac
18h-20h30 - Château M^{me} de Graffigny
Entrée libre

SAMEDI 07
Soirée folk organisée par l'association **Kibram**
20h - Salle Jean Ferrat
Infos et réservation : 06 73 94 34 21

SEPTEMBRE > NOVEMBRE, L'AGENDA

SAMEDI 07

Sweet summer sweat, comédie de
Laurent Contamin
19h30 - Théâtre de la Rœle
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93
ou roeleps@aol.com

DIMANCHE 08

Villers en marche organisée par le Cos
athlétisme : découverte de Villers sur le
thème de l'eau
Infos et inscription : 06 73 35 19 45

DIMANCHE 08 & LUNDI 09

Exposition-vente organisée par
l'association Sel et lumière
Le 08 9h/12h et 14h/19h ; le 09 9h/12h
Le Placieux - Entrée libre
Infos : contact@eevm.org

VEN 13, SAM 14, DIM 15, VEN 20 & SAM 21

Une visite inopportune, comédie étrange
de Copi
20h45 le 13 et 20, 19h30 le 14 et 21 et
16h le 15 - Théâtre de la Roële
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93
ou roeleps@aol.com

SAMEDI 14

Vente de vêtements, jeux, jouets et livres
organisée par l'association Kalutara's
children au profit des écoliers du Sri
Lanka
9h-17h - Centre Le Placieux
Infos : 03 83 27 53 07



MARDI 17

Concert d'*Em Paz*, dans le cadre du
festival Vand'Influences
20h30 - Salle Jean Ferrat
Infos et réservation :
Service culturel de la ville de
Vandœuvre : 03 83 51 80 94
Prévente en ligne sur Fnac et Digitick
Pôle culture Villers : 03 83 92 32 40

JEUDI 19

Thé dansant organisé par l'AMCF animé
par l'orchestre José Pereira
14h/18h - Salle Jean Ferrat
Tarif : 7 €/pers
Infos : 03 83 41 53 05

VENDREDI 20

Trophées villarois des sports : remise des
récompenses aux sportifs de l'année
19h - Les Ecraignes
Infos : 03 83 92 32 49



SAMEDI 21

Fête de la bière organisée par le Cos foot
animée par l'orchestre Eric Schmitt
20h - Salle Jean Ferrat
Infos et inscription : 06 74 45 41 17

SAMEDI 21

Vente artisanale de LATELIER
14h/18h - MJC Jean Savine
Entrée libre
Infos : 03 83 28 44 19

MERCREDI 25

Kitchenette, spectacle de la Compagnie
des Ô, à partir de 3 ans
15h - Salle Jean Ferrat
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 92 32 40

DU MERC 25/11 AU VEN 18/12

*Le développement durable, pourquoi ?
Tous mes droits d'enfant*
Mois de l'enfance - Expositions
Centre Les Ecraignes - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

DU MERC 25/11 AU DIM 13/1

L'école il y a 100 ans, exposition
Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

VEN 27, SAM 28 & DIM 29

Le visiteur, comédie dramatique d'Eric-
Emmanuel Schmitt
20h45 le 27, 19h30 le 28/11 et 16h le
29/11 - Théâtre de la Roële
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93
ou roeleps@aol.com

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29

*Les rendez-vous prestige de la Saint-
Nicolas*, organisés par l'association
Tendance création
Artisans-créateurs lorrains et producteurs
en gastronomie fine
10h/19h - Salle Jean Ferrat
Entrée libre
Infos : 06 09 69 55 16 ou
idalinacreation@free.fr

VOTRE VOISIN
NE REÇOIT
PAS VILLERS
NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont
possibles :

Il a choisi de participer à la
réduction des déchets en
apposant un autocollant
Stop pub ou il habite dans
une résidence fermée dans
laquelle les boîtes à lettres
ne sont pas accessibles par
les distributeurs depuis
l'extérieur.

Il peut le signaler au service
communication de la
mairie, en indiquant ses
nom, prénom, adresse et
téléphone par mail à
communication@
villerslesnancy.fr
ou par courrier :
Mairie de Villers-lès-Nancy,
service communication,
boulevard des Aiguillettes,
54600 Villers-lès-Nancy.

FAITES PASSER L'INFO !

ANNONCEZ VOS
MANIFESTATIONS
DE DÉCEMBRE 2015 À
FÉVRIER 2016 !
ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT LE
31 OCTOBRE 2015

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou
sortira@villerslesnancy.fr

COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

16 mars 2015

Vote du budget primitif, des 3 taxes directes locales et des subventions aux associations pour l'année 2015

Le Conseil municipal a voté, à la majorité, le budget primitif et, à l'unanimité, les 3 taxes directes locales ainsi que les subventions aux associations pour 2015.

Comme envisagé lors du débat d'orientation budgétaire du 8 février dernier, **aucune augmentation du taux des trois taxes ne sera appliquée cette année :**

- taxe d'habitation : 9,19 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 9,08 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 5,82 %

Jardins partagés avenue Paul Muller

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, la création d'un règlement intérieur pour la mise à disposition de jardins partagés, avenue Paul Muller.

La Ville de Villers-lès-Nancy s'est engagée à la préservation de ses espaces verts et de la biodiversité de son territoire et met ainsi à disposition des Villarois le souhaitant, des parcelles pour le jardinage.

Le fonctionnement de ces jardins s'appuiera sur le bénévolat et l'entraide des utilisateurs, mais également sur des animations régulières, afin de sensibiliser les utilisateurs à la périodicité des tâches, aux règles de base du jardinage et prodiguer des conseils saisonniers.

2 juin 2015

Modification du Plan Local d'Urbanisme de Villers-lès-Nancy

Le Conseil municipal a donné un avis favorable aux modifications du PLU présenté par le Grand Nancy, compétent de plein droit en matière d'urbanisme, suite à la consultation publique qui s'est déroulée du 20 avril au 20 mai inclus.

Les modifications portent sur plusieurs points techniques pour répondre

aux évolutions législatives, et surtout sur une évolution des périmètres de mixité sociale (% de logements sociaux obligatoires). Ainsi les périmètres de mixité sociale sur l'îlot Cattenoz-Bichaton sont supprimés, ces espaces représentant un enjeu urbain fort, alors que des périmètres de mixité sont instaurés rue de Versigny, sur le site de la cité universitaire du Placieux et rue du Chanoine Piéron. De plus, l'espace vert Lyautey-Bichaton est préservé.

Approbation des comptes administratifs et de gestion Exercice 2014

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les comptes administratifs (établis par la collectivité) et de gestion (présentés par le receveur municipal de Vandoeuvre) pour l'exercice 2014.

Paiement des prestations par carte bancaire sur internet

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la mise en place d'un service pour le paiement en ligne par carte bancaire des prestations suivantes : restauration scolaire, activités périscolaires, ALSH, frais de garderie et repas en crèches, loyers et repas des foyers de personnes âgées, location de salles, loyers gérés par la Ville, etc...

Changement de nom du marché bio

Le Conseil municipal a approuvé, à la majorité, le changement de nom du marché bio en marché de Madame de Graffigny - Producteurs bio et producteurs régionaux afin d'améliorer la visibilité géographique du marché bio et d'ouvrir l'accès aux producteurs régionaux.

Modification de la carte scolaire

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la modification apportée à la carte scolaire.

Désormais, à la suite d'une réorganisation de la Ville de Nancy et d'une réflexion menée par les deux communes, la Ville de Villers-lès-Nancy est en capacité d'accueillir tous les enfants villarois dans ses écoles. De ce fait, toute nouvelle inscription, auparavant orientée vers le groupe

scolaire du Placieux, sera désormais affectée à l'école élémentaire des Aiguillettes. Les élèves villarois en cours de scolarité au Placieux peuvent cependant poursuivre leur cursus scolaire jusqu'à la fin du cycle en cours. Les élèves résidant rue Lucie Aubrac, récemment créée, en secteur mixte, seront affectés aux groupes scolaires du Château ou des Aiguillettes.

6 juillet 2015

Tarifs municipaux revalorisés au 1er août 2015

Le Conseil municipal a revalorisé, à l'unanimité, les tarifs municipaux, à compter du 1^{er} août 2015.

Tarifs des spectacles de la saison culturelle

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, l'harmonisation des tarifs des spectacles de la saison culturelle avec les associations Loisirs & Culture et Clairlieu animation :

- 14 € : Plein tarif (au théâtre de la Roële, ce tarif fait également office d'adhésion à l'association Loisirs & Culture)

- 10 € : Tarif réduit sur présentation d'un justificatif pour :

- les 13-25 ans,
- les minimas sociaux,
- les étudiants,
- les groupes de 10 personnes et plus,

• les adhérents des associations partenaires (Loisirs & Culture, Clairlieu Animation, Comité des Fêtes, AMCF et APM)

- 6 € : Tarif pour les enfants jusqu'à 12 ans

- 25 € : Abonnement pour le théâtre de la Roële et Les Ecraignes valable pour 3 spectacles de la saison culturelle dans les 2 lieux

- Gratuité pour les invités.

Nouvelle dénomination du square Cattenoz / Lyautey

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, la nouvelle dénomination du square Cattenoz/Lyautey : square du Pont de Villers, en référence à l'ancien nom d'une rue adjacente au square actuel, qui aboutissait à proximité d'un petit pont enjambant le ruisseau du Saurupt.

COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'évolution de Villers à partir des années vingt, ses nouvelles voies, ses quartiers neufs ont conduit à revoir l'état des routes notamment l'aménagement de la rue de Maron et les voies adjacentes. Le ruisseau du Saurupt fut canalisé et la chaussée réhaussée en enterrant le petit pont dont « la construction remontait à l'époque où François Jacquart, entrepreneur, bourgeois de Nancy, fit la chaussée depuis la commanderie Saint-Jean jusqu'au dessus de la thuillerie de Lané » (Docteur PERTUY).

Demande de subvention au fonds de soutien au projet éducatif et social du Conseil départemental pour les 3 structures municipales de la petite-enfance pour 2015

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter une subvention au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle pour les structures de la petite enfance Martine Marchand, La Sapinière et le service d'accueil familial, pour développer des actions nouvelles et renforcer les axes pédagogiques déjà débutés.

Soutien financier au projet parentalité de la MJC Lorraine

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, son concours financier de 2 000 € au projet **Être parent** de la MJC Lorraine.

Initié par la MJC Lorraine et le dispositif de Réussite éducative de Laxou, rejoint par de nombreux partenaires convaincus par cette démarche originale, le projet être parent se définit comme « une série de films pour expliquer les enfants ». Cette série de vidéos de 5 à 6 minutes, conçue avec, par et pour des parents sert de support à une action d'envergure de soutien à la parentalité.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

07/03/2015 - Tom BAIKI et Dominique DIBANTSA-MOUNGUELE
25/04/2015 - Pierre WELSCH et Elodie GRANDMONTA
30/05/2015 - Ulrich JACQUOT et Marjorie TRIBOLET
06/06/2015 - David HAMMOUM et Ouided SAIBI
27/06/2015 - Gaylor ABLANCOURT et Noémie WERBICKI
27/06/2015 - William RIEGERT et Nelly GUINGAND
04/07/2015 - Vincent JEMPF et Cyrielle LECARME

NAISSANCES

27/11/2014 - Shayma IRGUI
05/12/2014 - Charlotte HOCH
09/01/2015 - Adèle BEGIN
21/01/2015 - Quentin PETITGENET
23/01/2015 - Jéhane KLEIN
17/02/2015 - Lyes KECHIDI
20/02/2015 - Charlotte VALENTIN
27/02/2015 - Mila GALLERO DIAZ
13/03/2015 - Sarah KEIFLINI
10/04/2015 - Matthieu DIVERREZ
15/04/2015 - Lola HOUPLON ZERR
19/04/2015 - Mathilde BIERER
26/04/2015 - Maïa MATH
19/05/2015 - Marina TRUCHE
19/05/2015 - Rose WATELET
31/05/2015 - Agathe et Capucine MOUGE
05/06/2015 - Elhyor MANSUY
16/06/2015 - Fanny DILIBERTO

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte les matins, de 8h30 à 12h30, du lundi au vendredi sauf rendez-vous à l'extérieur

POLICE MUNICIPALE

Permanences du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30
4, rue Maurice André et à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi à partir de 8h30
03 83 92 12 13
policemunicipale@villerslesnancy.fr

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Hôtel de Ville

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org

EXPRESSION

Villers d'aujourd'hui à demain

Le groupe majoritaire

Ô SAISONS, Ô CHÂTEAUX ¹

Le patrimoine de Villers-lès-Nancy est riche de sept châteaux ; le sort de quatre d'entre eux est soumis à des choix contestables de la part des élus de droite...

ÉTÉ À GRAFFIGNY ?

Depuis quelques mois, la municipalité Werner se félicite de célébrer les mariages au château de Graffigny. Pourtant, ce que les noces ont gagné en prestige a été perdu en fonctionnalité, la nouvelle salle des mariages ne pouvant accueillir beaucoup de monde car très étroite. De plus, si le mariage a lieu à Villers, impossible de disposer des salles du château pour les festivités, puisqu'il est occupé par la cérémonie civile... sauf si les mariés s'unissent dans une autre commune, mais alors ils devront payer double (tarif réservé aux non-Villarois).

AUTOMNE À REMICOURT...

Nancy, propriétaire du château, peine à boucler son budget et a décidé de le vendre et donc de cesser l'activité de l'auberge de jeunesse de Remicourt. Pour en faire quoi ? Nul ne le sait, pas même le maire de Villers. Quel dommage pour un lieu historique qui offrait des salles pour des séminaires, réunions, pots de départ et... mariages !

PRINTEMPS À SAINT-FIACRE ?

Ce château, dit aussi « de la Caisse d'Épargne » a été repris par un promoteur (Eiffage) qui envisage d'y construire plus de cent appartements étudiants - voire 140... Cela va faire beaucoup d'étudiants dans le même périmètre ; il va y avoir de l'ambiance dans le quartier ! Nullement opposés au projet, nous aurions préféré créer une mixité entre étudiants et ménages particuliers. Cela aurait mieux régulé le site, apporté du sang neuf avec de nouveaux mariages dans notre commune, dommage !

HIVER À BRABOIS !

Le château de Brabois, qui appartient à la CUGN, est inutilisé depuis un moment et en bien mauvais état. Un projet de réhabilitation était lancé et devait permettre de proposer à l'université du CHU et aux entreprises des salles de réunions, séminaires... Las ! Cela fait dix ans que nous œuvrons pour ce projet intercommunal ; le permis de construire était déposé ! La CUGN a fait d'autres choix : construire le centre des congrès... à Nancy (projet bien postérieur). Et propose désormais de vendre le château de Brabois à des privés... pour faire quoi ?

¹ Libre adaptation du poème d'Arthur Rimbaud...

**04>06
SEPT.
2015**

**PARC M^{ME} DE
GRAFFIGNY**

VILLERS-LÈS-NANCY

60^E

**FÊTE DES
VENDANGES**

ENTRÉE LIBRE - NAVETTES DE BUS GRATUITES

